ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Profession de foi

CCPU

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE UNIFIÉE POUR LES AGENTS CONTRACTUELS BERKANI, DÉCRET 49 ET L 332, HORS ICT-TC

Vos élus **Force Ouvrière** continueront à vous défendre avec détermination et sans concession dans toutes les situations, notamment en cas de :

- Licenciement
- Sanction disciplinaire
- Recours de CREP (Compte Rendu de l'Evaluation Professionnelle)
- Refus de congé de formation
- Refus de temps partiel
- Refus initial ou de renouvellement du télétravail

FO Défense, c'est un engagement clair : défendre chaque agent, sans exception, notamment en cas de licenciement abusif.

Les élus **FO Défense** à la CCPU continueront d'exiger un véritable dialogue social, respectueux des droits des agents.

Les revendications concrètes suivantes sont portées par nos élus de la CCPU :

- Mise en œuvre immédiate d'un régime d'emploi protecteur
- Moins de CDD, plus de CDI
- Fin des CDD de moins d'un an
- Transparence des grilles de rémunération au recrutement et un déroulement de carrière offrant des perspectives d'évolution salariale et professionnelle pour tous les contractuels, y compris ceux des EPA
- Mise en œuvre de la subrogation (prise en charge des indemnités journalières par l'employeur en cas d'arrêt de travail)
- Mise en place de parcours professionnels

Plus FO sera forte,
plus nous pèserons dans les négociations
pour défendre vos droits et obtenir de nouvelles avancées !





